



Conseil d'administration
Séance du 12 décembre 2022

ACTE ADMINISTRATIF Acte 88/2022	QUESTIONS RELATIVES A LA FORMATION
	Création de Formation

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés du code de l'éducation

Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire en date du 28 octobre 2022

Le Conseil d'Administration approuve la création d'un Diplôme d'Université :

- DU laïcité et liberté religieuse

Document annexé

A Saint Etienne le 13 décembre 2022
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université,

Florent PIGEON

POUR : 27

CONTRE : 0

ABST : 0



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

Intitulé : Laïcité et liberté religieuse

Diplôme d'Université

Création

UFR ou INSTITUT de rattachement : Faculté de droit / Faculté de Sciences humaines et sociales

Responsables pédagogiques :

Pédagogique (porteur du projet):

Nom prénom / Courriel

Maelle Comte. Maelle.comte@univ-st-etienne.fr

Foray Philippe. Philippe.foray@univ-st-etienne.fr

Administratif :

Nom prénom : Catherine Farce

Courriel : catherine.farce@univ-st-etienne.fr

Éléments de contexte :

Le contexte de présentation de ce DU se définit par l'importance et l'actualité des questions relatives à la laïcité en France depuis quelques décennies. Ce contexte se traduit en particulier par l'obligation faite aux aumôniers (intervenant en milieux hospitaliers, pénitentiaires, etc.) d'obtenir ce type de diplôme agréé par le ministère de l'intérieur. Ce DU a donc reçu l'agrément du Ministère par arrêté du 18 août 2022. Il se propose aussi de donner une formation à la laïcité et aux valeurs de la République aux nouveaux référents-laïcité des administrations.

Objectifs :

- Objectif global de formation : Transmettre un socle commun relatif au contexte socio-historique, au droit et aux institutions de la France, et en particulier au principe de laïcité et à ses applications
- Objectifs pédagogiques : Fournir des instruments en vue de faciliter la gestion des personnels et des institutions culturelles et préparer les aumôniers à l'exercice de leurs fonctions dans le cadre d'une administration ou de l'armée
- Promouvoir la connaissance des faits religieux et des religions implantées sur le territoire français, au regard notamment de leur organisation et de leurs doctrines dans le but de créer un espace de dialogue entre les publics

Publics cibles (A qui s'adresse le DU ?) :

Cadres religieux, responsables d'associations culturelles, aumôniers, ministres du culte

Référents laïcité

Personnels salariés et agents publics relevant des fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière souhaitant acquérir une meilleure connaissance des faits religieux

Etudiants souhaitant compléter leur formation (sous réserve des places disponibles)

Public concerné	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale
	<input checked="" type="checkbox"/> Formation continue
Capacité d'accueil	Minimum : Maximum : 30

Pré requis pour l'entrée dans la formation :

Pas de pré-requis spécifique.

Niveau d'entrée minimal	Aucun niveau minimal n'est exigé pour candidater à ce DU (exigence ministérielle)
-------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------

Modalités d'entrée en formation (Conditions d'inscription) :

Sélection effectuée par les responsables du diplôme sur la base d'un dossier de candidature comprenant un CV et une lettre de motivation. Un entretien oral pourra éventuellement être réalisé.

Organisation de la formation :

Durée d'études	<input type="checkbox"/> Autres (préciser) : 1 semestre	
Calendrier de la formation	Début d'enseignement	janvier
	Fin d'enseignement	juin
	Période d'examen	juin

Début de la formation : Année Universitaire 2022- 2023

Tableau à construire par UE, module... et nombre d'heures

Module 1 : Introduction à la laïcité (20 h)

Encadrement et limites à la liberté religieuse

- Droit international
- Droit européen (UE et CESDH)
- Droit interne (bloc de constitutionnalité, loi de 1905)

Module 2 : la laïcité, sphère publique, sphère privée (25 h)

La laïcité dans la Sphère publique

- Etablissements de santé
- Service public de l'enseignement
- Domaine public
- Service public de la justice (neutralité du juge, objections de conscience...)

La laïcité dans la Sphère privée et sphère sociale

- Entreprise -Famille -Finance -Associations

Module 3 : institutions et organisations laïques (32 h)

- Institutions en lien direct avec laïcité (Bureau des cultes, observatoire de la laïcité, référent laïcité)
- Institutions s'intéressant de manière générale aux droits fondamentaux (juges, commissaire aux droits de l'homme, AAI)
- Les associations laïques (Ligue des droits de l'homme, Ligue de l'enseignement, ...)
- Les associations culturelles
- Edifices du culte
- Statut des ministres du culte, etc.

Module 4 : histoire et sociologie de la laïcité et des religions au 20^e s (42 h)

- Histoire de la laïcité en France
- Histoire et sociologie des religions en France au XX^e siècle
- Introduction aux grands mouvements religieux

Module 5 : Identification et prévention des phénomènes de radicalisation (6 h)

Equipe pédagogique		Matière enseignée	Nom/Prénom
	Enseignants	Module 1	Aurélien Antoine (PU droit public, UJM) Maëlle Comte (MCF droit public UJM) Philippe Foray (PU sciences de l'éducation, UJM) Maryline Grange (MCF droit public, UJM) Mouna Mouncif (MCF droit public, UJM)
		Module 2	Baptiste Bonnet (Doyen, PU Droit public, UJM) Maëlle Comte (MCF droit public UJM) Mouna Mouncif (MCF droit public, UJM)
		Module 3	Maëlle Comte (MCF droit public UJM) Christophe Testard (PU, Univ Clermont-Ferrand)
		Module 4	Michel Depeyre (MCF Histoire moderne, UJM). Philippe Martin (MCF Histoire- Université Lyon 2) Jean-Baptiste Pesquet (EHESS-Formateur PJJ)
	Intervenants professionnels	- Module 5	Carlotta Gracci, formatrice PJJ Jean-Baptiste Pesquet, formateur PJJ

Volume horaire total de la formation :

- 125 heures en présentiel par semaine entre mois et mois ; 6 h/ semaine de janvier à juin, les lundi et mardi de 17 à 20 h
- 125 heures/étudiant

Modalités d'obtention du diplôme :

Session de rattrapage		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Période :		
Intitulé de l'épreuve	Nature de l'épreuve			Durée de l'épreuve	Coefficient	
	Ecrit	Oral	Continu			
1^{ère} session						
Module 1		X			15%	
Module 2		X			15%	
Module 3		X			15%	

Module 4		x			15%
Module 5					Pas d'épreuve sur le module 5
Mémoire	X	X			20% +20%
Session de rattrapage					
Module 1 à 5		X			
Condition de validation du diplôme (ex : le candidat doit avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves ou la moyenne à chaque UE pour valider son diplôme....)	Le candidat doit avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves. Aucune note n'est éliminatoire.				
Modalités de contrôle des connaissances de la session de rattrapage (préciser si identique ou différentes)	Oral portant sur l'ensemble des 5 modules.				
Production d'un rapport	<input type="checkbox"/> Non				

Tarifs de la formation (sous réserve d'approbation par le CA):

- Tarifs FI : 600 €
 - Tarifs FC : 1200 € en inscription individuelle
 - 2500 € en prise en charge employeur

 - Faire apparaître clairement les droits d'inscription nationaux (niveau Licence ou niveau Master) : sans objet

 - A titre d'information, indiquer des tarifs pratiqués pour des diplômes équivalents par d'autres universités et des organismes privés
- Tarif du même diplôme à Lyon 3 :**
Tarif (prise en charge par employeur ou OPCA) : 1 500 € (1425 € + 75 € de frais de dossier) Tarif individuel (sans prise en charge par employeur ou OPCA) : 1200 € Tarif agents de l'État : 750 €

Visa du Contrôleur de Gestion obtenu le :12 avril 2022